



Protocoles de rédaction

1. texte justifié, à interligne simple; document Word; les textes ne doivent pas dépasser les 40.000 signes espaces compris. Les titres des articles ne doivent pas dépasser les deux lignes. Les articles doivent être accompagnés d'un abstract en anglais, de mots-clés en français et en anglais et présenter une bibliographie finale des ouvrages effectivement cités. Merci de bien vouloir joindre à l'article une petite présentation bio-bibliographique ne dépassant pas les dix (10) lignes qui paraîtra dans la section 'Collaborateurs de ce numéro'.
2. à l'intérieur d'une citation mettre entre crochets [] les mots ajoutés ou changés et les points de suspension marquant l'omission de mots ou de phrases ;
3. l'appel des notes se fera à l'intérieur des parenthèses, à l'extérieur des guillemets, avant les signes de ponctuation (sauf à la fin d'une citation en retrait). Exemples : (abcd¹) – « abcd »¹ – abcd¹;
4. les noms de famille sont toujours en **PETITES CAPITALES** (Michel TREMBLAY) sauf dans les citations et dans les titres (cette règle concerne aussi les notes en bas de page). Les petites capitales ne sont pas utilisées pour les noms des personnages fiction (ex. Laura Cadieux) ;
5. les voyelles écrites en majuscules portent, s'il le faut, l'accent graphique (À, É, È, Î)
6. pour les graphies œ, æ utiliser un seul caractère (œ, œ, È, È) ;
7. utiliser les abréviations: *cf.* (jamais *cfr.*) et *Ibid.* (jamais *Id.*, *Ibidem* ; toujours avec I majuscule) ;
8. pour les guillemets utiliser les caractères « » ; à l'intérieur de celles-ci : ‘ ’
9. pour l'indication des siècles, le *e* est toujours en caractère réduit et en haut (XVI^e siècle) ;
10. pour les descriptions bibliographiques (dans les notes et dans la bibliographie), suivre le modèle suivant :

livres : Prénom NOM, *Titre*, Ville, Maison d'édition [éviter éd., Édition, etc.]
(« Collection », n.), [année de la première édition] année.

article de revue ou de Prénom NOM, « Titre de l'article », *Titre de la Revue*, n., mois et année,

journal : pp. 00-00: p. de la citation ;

œuvres collectives : Prénom NOM, « Titre de l'essai ou chapitre », in Prénom NOM (dir.), *Titre du volume*, Ville, Maison d'édition [éviter éd., Édition, etc.] (« Collection », n.), année, pp. 00-00: p. de la citation ;

pour les textes déjà art. cit. (jamais en italiques) - pour un article cités, utiliser (dans les *op. cit.* (en italiques) - pour un ouvrage, si on n'indique que le nom de notes): l'auteur
cit. (jamais en italiques) - si on indique l'auteur et une partie du titre